



Envisager le reclassement d'un salarié inapte

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 15/10/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 15/10/2020

Dès lors que vous recevez un avis médical d'inaptitude pour l'un de vos salariés, vous devez envisager son reclassement. Quelle est la procédure à suivre ? Quels postes devez-vous lui proposer ?

Reclassement d'un salarié : se référer à l'avis médical d'inaptitude

L'avis médical : première référence. A la réception d'un avis médical d'inaptitude, vous devez être attentif aux annotations du médecin du travail. Par ailleurs, les échanges que vous avez eus avec lui, antérieurement à la réception de cet avis, vous permettent de savoir si vous devez envisager le reclassement de votre salarié.

Un avis médical motivé...

{ABONNEZ-VOUS}

Reclassement d'un salarié : les étapes à suivre

Le reclassement en plusieurs étapes. L'avis médical d'inaptitude doit entraîner la mise en marche d'une procédure de recherche de reclassement. Vous devez impérativement respecter l'ordre de ces étapes afin de garantir la validité de la procédure de reclassement.

Prenez contact avec le médecin du travail...

{ABONNEZ-VOUS}

[BANNIERE_DROITE]